



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL  
**EXPOSITION ARTISTIQUE DE PEINTURES  
NOCTURNE DES ISSAMBRES – MANIFESTATION  
D’INTERET**

**(Avant le vendredi 21.03.2025 à 12 heures)**

**A remettre dans une enveloppe cachetée mentionnant « NE PAS OUVRIR – Manifestation d’Intérêt – Exposition Artistique de peintures Nocturne des Issambres 2025 »**

**Par courrier : Commune de Roquebrune-sur-Argens – Service Domaine Public – Rue Grande André Cabasse 83520 Roquebrune-sur-Argens ou en mains propres : Mairie annexe des Issambres – Place San Peïre – Service Domaine Public 83380 Les Issambres**

**Renseignements : par tél 04.94.19.59.21 ou par mail : [mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:mdiaz@mairie-roquebrune-argens.fr) et/ou [kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:kranavo@mairie-roquebrune-argens.fr)**

### **1. OBJET**

Mise à disposition d’un espace de domaine public communal (sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées) dédiée à l’installation d’une exposition artistique de peintures nocturne (10/20 exposants maximum) les mardis 15 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août 2025 de 16 h 30 à 22 h 30 – Promenade Beaumont – ISSAMBRES

### **2. LOCALISATION**



Promenade Adrien  
Beaumont

### **3. DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

- \* Mise à disposition d'un espace de domaine public communal (sous réserves des conditions sanitaires et des éventuelles mesures gouvernementales appliquées) dédiée à l'installation d'une exposition artistique de peintures nocturne (10/20 exposants maximum) les mardis 15 et 29 juillet et 5, 12 et 19 août 2025 de 16 h 30 à 22 h 30 – Promenade Beaumont – ISSAMBRES
- \* Association ou société Organisatrice requise : mission de gestion des candidatures et de l'installation des exposants
- \* Redevance fixe : 106 euros frais forfaitaires de gestion inclus conformément aux tarifs approuvés par Décision Municipale pour l'ensemble de la prestation

### **4. PIECES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE (la Municipalité se réserve le droit de ne pas instruire un dossier incomplet)**

- courrier de manifestation d'intérêt
- copie de la carte d'identité du demandeur ;
- extrait KBIS du registre du commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité ;
- copie des statuts de la société (le cas échéant) ou de l'association ;
- plan côté ou à l'échelle précisant l'implantation du dispositif (descriptif et disposition des différents stands) et des abords de l'installation projetée (trottoirs, mobiliers urbains, arbres, plantations...) ;
- attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités en cours de validité (*une attestation couvrant la période d'occupation du domaine public pourra être remise a posteriori au plus tard 1 mois avant le commencement de la période d'exploitation*).

### **5. CRITERE DE SELECTION**

Critère de sélection appliqué pour départager les offres :

- \* Qualité des prestations proposées

### **6. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR**

*Je soussigné(e) ....., certifie exacts les renseignements contenus dans cette manifestation d'intérêt et m'engage à respecter les prescriptions décrites ci-dessus.*

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature du demandeur*